

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 07 mars 2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 09 | 11 |

| Vote |
|----------------|
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |
| NPPV : 0 |

L'an 2023, le 07 mars 2023 à 18h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03 mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03 mars 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Vincent Gauthier, Julien Ossola, Pfister Eddie.

Absents excusés : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle, Mr Jean-Damien Bourillon qui donne pouvoir à Mr Vincent Gauthier.

A été nommée secrétaire : Marie-Noëlle Hubert

23 – Demande de subventions matériels informatique

Madame le maire fait part au conseil municipal de l'intérêt de renouveler une partie du matériel informatique, particulièrement un ordinateur portable et d'acquérir des outils complémentaires pour permettre une meilleure présentation et de nouvelles possibilités notamment lors des réunions de conseil ou la mise à disposition de la salle des fêtes pour des présentations plus complexes. Celui-ci permettra aussi de participer au Visio conférences qui restent régulières dans le contexte sanitaire actuel.

Des devis ont été sollicités avec différentes options.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter le choix pour l'ordinateur portable avec l'option mobile.

D'autoriser Madame le Maire à signer le devis et de solliciter les subventions éventuelles pour un montant total de 2 933 € HT.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 07 mars 2023
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

